

**PROCES VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
N°2 - 2024**

Mercredi 28 février 2024

Etaient présents : Mmes Isabelle DURET et Gaelle BELIME, MM Michel RIVAL, Benjamin GASTALDELLO, Michel RIVAL, David EMERAUD, Alain COURBOU et Patrick FERRARIS.

Excusés : MM Mathieu GAGET, Vincent DURAND et Mme Marie SANDRIN.

Date de la convocation : 15 février 2024

Secrétaire de séance : Mme DURET

Approbation du Procès-Verbal du dernier Comité Syndical (le 10 janvier 2024) : le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Délibération : Compte de Gestion 2023 / Compte Administratif 2023 / affectation des résultats

2/ Délibération : Budget Primitif 2024

1/ DELIBERATION : COMPTE DE GESTION 2023, COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Les grandes lignes de l'exercice 2023 qui ont été évoquées lors du Rapport d'Orientations Budgétaires voté le 10 janvier 2024 sont rappelées :

L'exercice 2023 de fonctionnement se clôture avec un **excédent moindre** par rapport à l'exercice 2022 (excédent de 200 452.40 €) : **122 787.47 €**

Rappel: Dégager de très importants excédents de fonctionnement permet de soulager la section d'investissement en déficit structurel chronique, via un virement.

L'explosion du prix kwh (quoique bien contenu grâce aux transformations des tarifs jaunes en tarifs bleus) et les réparations sur l'aire des Abrets suite à un incendie volontaire fin septembre (coût : 45 000 €) expliquent en grande partie cet excédent moins important.

Pour le reste des dépenses de fonctionnement (1 049 777.50 € au total), pas de surprise notable. Nous avons poursuivi la réhabilitation de nos aires d'accueil, principale dépense de fonctionnement (266 000 € environ). La hausse des taux d'intérêt a eu un impact très faible, nos contrats d'emprunt sont essentiellement indexés sur des taux fixes.

Les recettes de fonctionnement sont bonnes (1 172 564.97 €), en hausse de 120 000 € par rapport à 2022. Cela s'explique par le versement des premières subventions (54 499.37 €) dans le cadre des réhabilitations des aires d'accueil mais aussi par la hausse du produit de la tarification (+ 20 000€ par rapport à 2022). Le taux d'occupation a été excellent en 2023 sur les aires : 70% (+5pts)

L'exercice 2023 d'investissement se clôture avec un **déficit brut de 174 553.02 €**.

Dépenses d'investissement 2023 : 648 081.49 €

En 2023, beaucoup de travaux d'investissement ont été réalisés, dans le cadre du Plan de Relance (180 000€) et dans le cadre de la transformation des tarifs jaunes existants en 2 tarifs bleus (35 000 €). Ces dépenses relativement importantes devaient être compensées en recettes par la contraction d'un emprunt. Compte-tenu de la bonne santé financière du SAGAV NI et notamment de ses importants excédents antérieurs, il a été convenu de ne pas contracter d'emprunt ce qui explique cet important déficit en 2023. Le syndicat ne souhaitait pas s'endetter alors qu'à compter de 2025 les premiers emprunts vont s'éteindre et prendront fin au 31/12/2026

Par faute de foncier, les obligations de réaliser une aire d'accueil de 12 places aux Avenièrès-Veyrins-Thuellin et 1ou2 aires de grand passage ont été reportées.

Recettes d'investissement 2023 : 473 528.47 € dont 66 640.00 € de subventions

Vote des délibérations :

Monsieur le Président porte à la connaissance des membres présents du Comité syndical le compte de gestion définitif. Il précise que les dépenses et les recettes effectuées pour l'exercice 2023 en fonctionnement et en investissement sont rigoureusement identiques aux résultats présentés au compte administratif 2023.

Il propose donc aux membres présents du Comité syndical d'approuver le compte de gestion définitif avec les résultats suivants :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement : **122 787.47 €**

Résultat de clôture de la section d'investissement : **- 174 553.02 €**

👉 **Le compte de gestion 2023 est approuvé à l'unanimité**

Compte administratif 2023

Monsieur le Président présente aux membres présents du Comité Syndical les dépenses et les recettes du budget principal effectuées en 2023 en fonctionnement et en investissement. Il précise qu'elles sont conformes à la balance de Monsieur le Percepteur.

↳ Section de fonctionnement :

Dépenses :	1 049 777.50 €
Recettes :	1 172 564.97 €

Le résultat propre à l'exercice pour la section de fonctionnement, fait apparaître un excédent de 122 787.47 €

Avec la reprise du résultat antérieur : **429 842.49 €**

Le résultat global de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 552 629.96 €

↳ Section d'investissement :

Dépenses :	648 081.49 €
Recettes :	473 528.47 €

Le résultat propre à l'exercice pour la section d'investissement fait apparaître un déficit de 174 553.02 €

Avec la reprise du résultat antérieur **- 92 208.33 €**

Le résultat global de la section d'investissement fait apparaître un déficit de 266 761.35 €

Affectation des résultats (cf tableau en annexe) :

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent cumulé de la section de la section de fonctionnement (soit 552 629.96 €) de la manière suivante :

- 266 761.35 € au compte 1068
- 285 868.61 € au report à nouveau excédentaire, (compte 002 des recettes de fonctionnement)

Monsieur le Président, après avoir présenté les comptes 2023 donne la parole à Madame DURET, Vice-Présidente en charge des Finances.

Celle-ci demande aux membres présents du Comité Syndical d'approuver le compte administratif 2023 du budget général.

Après discussions et délibérations (le Président ne prenant pas part au vote au Compte administratif), les membres présents du Comité Syndical :

- Approuvent à l'unanimité le compte administratif 2023,
- Adoptent à l'unanimité les affectations de résultats,
- Donnent quitus au Président de la bonne gestion du Syndicat.

2/ DELIBERATION : BUDGET PRIMITIF 2024

Préambule :

Rappel des grandes lignes : suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 10 janvier 2024 :

Section de fonctionnement :

- L'ensemble des aires d'accueil est dorénavant équipé de tarifs bleus. On devrait retrouver des dépenses conformes à celles des années d'avant la crise de l'énergie voire même en dessous
- Poursuite et fin de la politique de rénovation des aires comme demandé dans le Schéma Départemental. En 2024, les réhabilitations concerneront surtout Bourgoin-Jallieu, St Jean de Soudain et éventuellement le terrain familial si l'Etat conçoit à nous verser des subventions pour cette dernière.
- En recette de fonctionnement, nous percevrons 71 468 € de subvention de fonctionnement correspondant aux travaux de réhabilitation décrits ci-dessus.
- Malgré un excédent de fonctionnement faible en 2023, il est proposé de maintenir les cotisations des collectivités au SAGAV Nord Isère à 822 456.00 €
- La délibération du 10 janvier 2024, fixant à la hausse les nouvelles tarifications à appliquer sur les aires d'accueil permettront sans doute de dégager de nouvelles recettes comme ce fut le cas en 2023. Toutefois, nous avons battu des records d'occupation en 2023 qui deviendra difficile d'améliorer en 2024. Il est donc nécessaire de rester prudent sur les recettes attendues.

EPCI	1 er acompte : fin Trimestre 1 2024			2ème acompte : fin Trimestre 2 2024			TOTAL des participations 2024 / EPCI
	Pop. Légales 2021. en vigueur au 01/01/24	en % de la population totale SAGAV	participation 2024 au titre de la population	nombre de places définis dans le SDAGV	en % du nombre total de places	participation 2024 au titre du nbe de places	
CAPI	112 905	43,70	179 698,18 €	170	39,17	161 080,09 €	340 778,27 €
VDD	65 656	25,41	104 497,27 €	142	32,72	134 549,25 €	239 046,52 €
BDD	79 815	30,89	127 032,55 €	122	28,11	115 598,65 €	242 631,21 €
	258 376	100,00	411 228,00 €	434		411 228,00 €	822 456,00 €

IL EST ABSOLUMENT PRIMORDIAL QUE LES EPCI VERSENT AU PLUS VITE LEUR 1^{ER} ACOMPTTE.

Notre trésorerie comme à chaque hiver s'amointrie. Nous devons verser une grosse échéance d'emprunt et surtout nous devons payer les entreprises qui sont entrain de finir les travaux de réhabilitation sur l'aire de Bourgoin-Jallieu.

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 473 326.00 €

Section d'investissement :

En 2024, les travaux d'investissement dans le cadre du Plan de Relance se poursuivront et se termineront sur les aires de Bourgoin-Jallieu et de St Jean de Soudain pour une dépense aux alentours de 225 000 €

En recettes, nous percevrons 123 418.00 € de subvention d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à 976 044.00 €

↳ **Après délibération et à l'unanimité :**

- le BP 2024 proposé par Monsieur le Président, annexé à la présente délibération, est adopté :
 - . La section de fonctionnement s'équilibre à 1 473 326.00 €
 - . La section d'investissement s'équilibre à 976 044.00 €
- les contributions totales des membres s'élèvent à 822 456.00 € est votée
 - . Elles sont réparties dans les conditions prévues par les statuts du SAGAV Nord Isère et ci-annexés à la présente délibération
 - . Elles seront réclamées sous la forme de 2 acomptes, dont le premier sera réclamé dès que possible

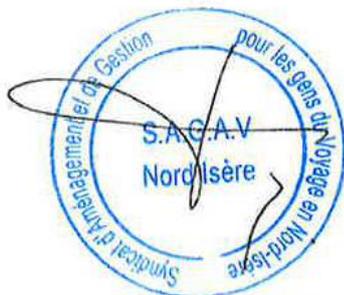
La séance est levée à 19h00

Patrick FERRARIS

Isabelle DURET

Président du SAGAV NI

Secrétaire de séance



Annexe :

FONCTIONNEMENT		BP 2023	CA 2023	BP 2024
chap.	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général			
60	Achats et variations de stock s/total 60	230 000,00	150 113,51	182 500,00
61	services extérieurs s/total 61	527 847,00	496 657,03	572 000,00
62	autres services extérieurs s/total 62	75 900,00	24 313,51	59 400,00
63	impôts, taxes et versements assimilés s/total 63	1 100,00	242,00	1 100,00
011	Total 011	834 847,00	671 326,05	815 000,00
012	Charges de personnel	73 800,00	73 360,80	79 800,00
65	Autres charges de gestion courante	26 850,00	24 362,76	26 520,00
66	charges financières	85 000,00	29 322,54	42 641,00
67	autres charges exceptionnelles	20 500,00	349,21	500,00
68	dotation aux amortissements	253 475,00	251 056,14	293 107,00
	virement en section d'investissement	172 808,00	0,00	215 758,00
	dépenses imprévues de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 467 280,00	1 049 777,50	1 473 326,00
chap.	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
64	remb. Autres charges sociales	1 500,00	684,80	1 000,00
70	produits du sce des domaines et ventes div.	3 500,00	7 271,79	4 000,00
74	Dotations subventions et participations	831 155,00	907 690,38	906 330,00
	dont participations 3 EPCI	822 456,00	822 455,99	822 456,00
	dont subventions du Plan de Relance	0,00	54 499,37	71 648,00
75	Produits divers	115 000,00	155 883,40	171 845,00
	dont remboursement assurance (Les Abrets)			39 845,00
77	Produits exceptionnels	86 283,00	101 034,60	104 283,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 037 438,00	1 172 564,97	1 187 458,00
002	excédent de fonctionnement reporté	429 842,00	0,00	285 868,00
	TOTAL (AVEC REPORT) RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 467 280,00	1 172 564,97	1 473 326,00
	Dépenses 2023		1 049 777,50	
	recettes 2023		1 172 564,97	
	exercice 2023		122 787,47	
	excédent antérieur		429 842,49	
	excédent total		552 629,96	
	besoin de financement		266 761,35	
	à reporter		285 868,61	
INVESTISSEMENT		BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chap	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
001	déficit d'investissement reporté	92 208,00	4 394,05	266 761,00
13	Subvent d'invest tranférables	86 283,00	86 283,00	104 283,00
16	Emprunts et dettes assimilées	417 000,00	334 225,69	355 000,00
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	570 000,00	223 178,75	250 000,00
23	Immobilisations en cours	730 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 995 491,00	648 081,49	976 044,00
chap	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
021	virement de la section de fonctionnement	172 808,00	0,00	215 758,00
10	Dotations et fonds globalisés d'investissement	92 208,00	158 848,33	390 179,00
	dont reprise déficit	92 208,00	92 208,33	266 761,00
	dont subventions du Plan de Relance	0,00	66 640,00	123 418,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 480 000,00	63 624,00	80 000,00
28	amortissement des immobilisations	250 475,00	251 056,14	290 107,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 995 491,00	473 528,47	976 044,00
	Dépenses 2023		648 081,49	
	recettes 2023		473 528,47	
	exercice 2023		-174 553,02	
	déficit antérieur		92 208,33	
	déficit total		266 761,35	